

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Conseil Pédagogique
de l'Université

www.univ-ouargla.dz



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

المجلس البيداغوجي
للجامعة

www.univ-ouargla.dz

Réf. n° : 01/CPU/UKMO/16 17

PV DE REUNION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE DE L'UNIVERSITE 04/09/2016

L'an deux mil seize et le quatre du mois de septembre à 09: 00', s'est tenue la réunion du Conseil Pédagogique de l'Université au siège du rectorat, sous la présidence de M. le recteur de l'université Pr. Ahmed BOUTARFAÏA, qui a souhaité la bienvenue et une bonne reprise universitaire à tous les responsables présents, notamment au directeur des oeuvres universitaires convié à prendre part à cette séance de travail. Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, il a tenu à présenter ses félicitations au vice recteur chargé de la pédagogie et à tout le staff ayant encadré des inscriptions des nouveaux bacheliers 2016, d'avoir accompli dans de bonnes conditions cette opération. Ses félicitations s'adressent aux collègues enseignants promus au rang de professeur et ce lors de la tenue de 35 session de la CUN. Au nombre de 12 enseignants que totalise notre établissement touchant différents domaines de formation.

Les points inscrits à l'ordre du jour et abordés ont porté sur :

- ✓ Rentrée Universitaire 2016/2017 ;
- ✓ Opération Inscriptions Master et L3 2016/2017 ;
- ✓ Concours Formation Doctorale 2016/2017;
- ✓ Formation Résidentielle, Bourses Courte Durée, Congés Scientifiques et Manifestations Scientifiques ;
- ✓ Cadre Règlementaire (Nouveaux Arrêtés);
- ✓ Divers.

La parole fut accordée au **Vice-recteur chargé de la formation supérieure des premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation** qui, dans un premier temps a dressé un bilan général ayant trait à :

✓ l'opération des inscriptions des nouveaux bacheliers et qui a vu 6100 nouveaux étudiants orientés, qui se répartissent à travers les 19 filières domiciliées par notre établissement. Le caractère principal de cette opération réside dans la gestion des inscriptions à travers le programme PROGRES. exclusivement menée en ligne via la plateforme interactive.

A cet effet il a été rappelé que les inscriptions tout comme les transferts (du 14 au 17 septembre 2016) sont opérés en ligne.

✓ **Candidatures aux master et L3 2016/2017.** C'est à l'instar des exercices précédents qu'un calendrier fut mis en évidence et ce, depuis l'appel à candidature, en passant par l'étude des dossiers, les résultats préliminaires, les recours, les résultats définitifs, les inscriptions jusqu'au démarrage des cours prévu pour le 18 septembre 2016 et ce, faisant suite à la réunion du conseil de l'université qui s'est tenu le 20 juillet 2016. Ils sont estimés à 3000 nouveaux mastérants et plus d'une centaine d'étudiants qui regagneront les rangs des différentes spécialités.

M. le Recteur a repris la parole pour signifier aux présents que cette opération requiert un intérêt capital, est désormais totalement maîtrisée, à l'instar des années passées en agissant dans la transparence totale, les ultimes vérifications doivent être opérées afin d'éviter toutes éventuelles mésaventures.

Par ailleurs tout étudiant retardataire est soumis à la réglementation en vigueur et aucune faveur ne sera accordée. l'application stricte du cadre règlementaire est à faire valloir.

➤ **Formation doctorale 2016/2017.**

M. le **Vice-recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post- graduation**, dont l'intervention a porté principalement sur les formations habilitées pour l'année 2016/2017 et qui s'élèvent à 34 spécialités dont le placard d'annonce fut officiellement lancé depuis le 04 aout 2016. Par ailleurs la nouveauté pour l'année 2016/2017 réside dans le nouvel arrêté (N° 547 du 02 juin 2016) fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat. A cette fin une réunion de travail regroupant le staff du rectorat, avec les doyens, directeur d'institut, vice-doyens chargés de la PG et les présidents de CFD, est programmée pour le jeudi 08/09/2016, en guise de préparatifs du concours dont la date est fixée au samedi 15 octobre 2016.

L'intervention de M. le Recteur est venue pour mettre en exergue la stratégie de l'établissement, en multipliant davantage l'ouverture de nouvelles spécialités n'est autre qu'une opportunité pour répondre aux besoins de l'établissement notamment là où on enregistre encore un déficit. Quant aux laboratoires adossant toutes formations de troisième cycle sont appelées à faire valoir la production scientifique via des publications avérées de manière systématique, à un moment où désormais les bilans de laboratoires seront ponctués à travers les activités de chacune des équipes.

✓ **Bourses courte durée et coopération**

M. le **Vice-recteur chargé des relations extérieures, la coopération, l'animation, la communication et les manifestations scientifiques**, dont l'intervention a porté sur l'évolution en termes de consommation des **Bourses de courte durée**. A cet effet, les facultés, tout comme les instituts ont été destinataires de correspondances afin d'en établir un bilan exhaustif doit être opéré, notamment à l'égard des enseignants bénéficiaires de formations résidentielles à l'étranger.

En reprenant la parole M. le recteur a évoqué la question de **Production scientifique** qui jusqu'ici et en l'espace de 8 mois nous égalons le total de l'année passée. Les prémices de la politique de l'établissement commence par fructifier en donnant plus de visibilité de l'établissement.

✓ Cadre Règlementaire (Nouveaux Arrêtés Ministériels)

M. le Recteur a tenu à mettre en exergue les arrêtés ministériels du 28 juillet 2016 et qui se présentent en :

- 1/- Arrêté N° 929 fixant le volume horaire hebdomadaire d'enseignement de l'enseignant chercheur;
- 2/- Arrêté N° 930 fixant les modalités d'aménagement du volume horaire hebdomadaire d'enseignement du maître assistant en cours de préparation d'une thèse de doctorat ;
- 3/- Arrêté N° 931 fixant les modalités de modulation du volume horaire d'enseignement de l'enseignant chercheur assurant un poste supérieur
- 4/- Arrêté N° 932 fixant les modalités d'accompagnement pédagogique au profit des enseignants chercheurs nouvellement recrutés
- 5/- Arrêté N° 933 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.

Les 5 arrêtés en question rentrent en vigueur avec l'entame de l'année universitaire 2016/2017.

✓ Divers.

De nombreuses questions ont été développées et se résument essentiellement dans :

- le site de l'université à actualiser et enrichir davantage ;
- les doyens de facultés et directeurs d'instituts sont appelés à présenter un bilan exhaustif de l'année universitaire 2015/2016, en termes de pédagogie, recherche, activités scientifiques, culturelles et sportives.
- procéder par un suivi rigoureux des enseignants bénéficiaires de formations résidentielles à l'étranger ;
- l'entretien et la maintenance des équipements doivent être opérés de manière systématique en veillant à la mise en marche de toutes les dotations;
- la ferme expérimentale de la faculté SNV sert de travaux pratiques, réalisation des expérimentations. De nouvelles serres sont venues renforcer ce terrain afin de servir comme appui à la pédagogie;
- le cours inaugural de l'année universitaire 2016/2017 traitera de la thématique Ethique, Prévention et Lutte contre le Plagiat. C'est à l'honneur de M. Boudjerada Abdallah qui le présentera lors de l'ouverture solennelle prévue le 04 octobre 2016.

Enfin M. le recteur a de nouveau remercié les présents tout en les invitant tous au prochain CPU programmé pour la date du jeudi 18 octobre 2016.

La séance fut levée le même jour de la même date à 10H 15'.

Le Recteur de l'Université
Pr. Ahmed BOUTARFAÏA



مدير الجامعة
إمضاء: أحمد بوطرفاية
جامعة ورقلة